

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER
En charge des relations internationales sur le climat

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR LE RECRUTEMENT
D'ASSITANTS D'ADMINISTRATION DE L'AVIATION CIVILE
DE CLASSE SUPERIEURE**

SESSION 2016

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

OPTION : ORGANISATION ET MISSIONS DGAC/MF

**15 questions à choix multiple
10 questions à réponse courte**

Le (la) candidat(e) est invité(e) à vérifier que le sujet comporte les pages numérotées de 1 à 9 (ci-jointes).

Durée : 3H

Coefficient : 3

IMPORTANT :

« Afin de préserver l'anonymat des copies, il est rappelé qu'aucun signe distinctif ne doit apparaître sur la copie.

Il est également vivement recommandé, sous peine d'annulation de l'épreuve concernée, de ne pas apposer sa signature, ni d'inscrire son nom, son grade, ou toute autre mention personnalisée.

Il est également demandé à ce que le (la) candidat(e) compose à l'encre noire ou bleue (pas de turquoise).

Le nom du candidat ne doit figurer qu'à l'emplacement réservé à cet effet et sera soigneusement caché par le rabat. »

Séries de 15 questions à choix multiples (QCM) et de 10 questions à réponse courte (QRC) relatives à l'organisation et aux missions de la DGAC et de Météo-France.

Notations : Chaque question du QCM vaut 1 point. Chaque question du QRC vaut 2,5 points. La note sur 40 points obtenue sera divisée par 2 afin d'obtenir une note définitive sur 20.

I - Questions à choix multiple (une seule réponse possible)

1) Participe au Conseil d'Administration de Météo-France en qualité de membre qualifié :

- Un membre de l'Assemblée nationale
- Un conseiller du Conseil d'État
- Un administrateur du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI)
- Un conseiller du MEEM

2) En cas de refus de visa du contrôleur budgétaire et comptable ministériel (CBCM), l'ordonnateur

- Ne peut passer outre ce refus et doit s'y conformer
- Peut contester ce refus devant le conseil d'État
- Peut passer outre ce refus, uniquement sur autorisation du ministre chargé du budget, saisi par le ministre concerné
- Peut outrepasser ce refus qui ne le lie pas et peut, par conséquent, décider de ne pas s'y conformer

3) Météo-France continue d'améliorer le service APIC mis en place en 2012. Il s'agit du :

- Service d'aide à la prévision indicielle des clients
- Service d'aide à la population isolée des côtes
- Service d'avertissement des pluies intenses à l'échelle des communes
- Service d'appui des incendies en Corse

4) En 2015, Météo-France a adapté et mis à disposition des agents, par voie dématérialisée, une guide édité par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Il s'agit du :

- Guide de l'agent éco-responsable
- Guide de l'administration non polluante
- Guide de l'agent économe
- Guide de l'administration éco-responsable

5) Fin 2015, le télétravail est devenu un mode d'organisation du travail pérenne à Météo-France. Quel est le nombre d'agents concernés ?

- 356
- 121
- 524
- 30

6) Le CNRM de Météo-France pilote:

- Les activités des retraités de l'établissement
- Les activités de recherche de l'établissement
- Les ressources maritimes nationales
- Les réserves nationales météorologiques

7) La direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie est :

- Un service à compétence territoriale
- Une direction territoriale
- Un service mixte
- Un service de l'État

8) Le service national d'ingénierie aéroportuaire est :

- Un service à compétence nationale rattaché à la direction du transport aérien
- Un service déconcentré
- Un service à compétence nationale rattaché au secrétariat général de la DGAC
- Un service à compétence nationale rattaché à la direction de la sécurité de l'aviation civile

9) Combien y-a-t-il de directions interrégionales en métropole à la DSAC ?

- 4
- 5
- 6
- 7

10) Le Bureau d'enquêtes et d'analyses est :

- Placé directement sous l'autorité conjointe du directeur général de l'aviation civile et du directeur de la sécurité civile
- Placé sous l'autorité conjointe du ministre chargé des transports et du ministre de la défense
- Une autorité administrative indépendante
- Placé directement sous l'autorité du ministre chargé des transports

11)La gendarmerie des transports aériens est chargée de :

- L'effarouchement des animaux près des pistes d'envol
- La protection des aérodromes et autres installations aéronautiques civiles
- La protection du directeur général et des directeurs de la DSAC, de la DSNA et de la DTA
- La police de l'air et des frontières

12)Combien y-a-t-il de TSEEAC affectés à la DGAC au printemps 2016?

- 1379
- 1709
- 1850
- 1980

13)Combien y-a-t-il de TSEEAC affectés à la DSAC au printemps 2016 ?

- 350
- 391
- 428
- 485

14)L'adjoint du directeur général de l'aviation civile est :

- La secrétaire générale
- Le directeur des services de la navigation aérienne
- Le directeur du transport aérien
- Le directeur de la sécurité de l'aviation civile

15)L'effectif des agents du STAC se monte au printemps 2016 à :

- 189
- 200
- 215
- 300

II – Questions à réponse courte
(répondre obligatoirement dans le cadre prévu à cet effet)

